

L'anglais : écouter et oser parler

« Je suis nul en anglais avec un accent horrible... je vais lui apprendre des bêtises ? »

En classe, on fait comme ça

- Rassurez-vous : au primaire, l'anglais est d'abord un bain d'ORAL — comptines, chansons, jeux, petites consignes (« stand up! », « what colour is it? »). L'écrit ne vient qu'en appui, tard et peu.
- On vise le plaisir de comprendre et d'OSER : un enfant qui chante « Head, shoulders, knees and toes » à tue-tête apprend plus qu'un enfant qui a peur de mal prononcer.
- La prononciation se calque sur des modèles authentiques (audio, vidéos, chansons d'anglophones) : votre accent n'est donc pas un problème — ce n'est pas vous le modèle sonore, et c'est très bien ainsi.
- La régularité prime : 10 minutes d'anglais souvent battent une grande séance rare — exactement comme une langue vivante, puisque c'en est une.

Les mots que votre enfant connaît

- **comptine / chant** : le vecteur n°1 de l'anglais au primaire — mélodie + gestes = mémoire
- **consignes de classe** : les petites phrases rituelles (listen, repeat, sit down) comprises sans traduction

Pour aider à la maison

- Mettez de l'anglais authentique dans les oreilles : chansons, comptines, dessins animés courts en VO — l'oreille se fabrique par exposition, pas par explication.
- Jouez SANS craindre votre accent : « Simon says », compter les marches en anglais, dire les couleurs des voitures — votre enthousiasme compte plus que votre prononciation.
- Valorisez chaque prise de risque : celui qui essaie a déjà gagné, la correction attendra.

À éviter

- Corriger la prononciation à chaque mot : la peur de mal dire est LE frein n°1 en langue — chez les enfants comme chez leurs parents.
- Traduire systématiquement : mimer, montrer et répéter valent mieux que « ça veut dire... ».

5 minutes en famille

« Simon says » en famille (Jacques a dit, en anglais) : touch your nose, jump, clap your hands — le meneur gagne le droit de donner les ordres au prochain tour.

Les méthodes peuvent varier d'une classe à l'autre : la référence reste le cahier de leçons de votre enfant — et en cas de doute, son enseignant ou son enseignante.